

PROCES VERBAL DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE du jeudi 22 juin 2017
REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/ GERMIGNY-DES-PRES.

Personnes présentes

Mme Valési Fanon et M. Laval , directeurs
Mme Parmentier, adjointe au Maire de St Martin d'Abbat
M. Thuillier, Maire de Germigny-des-Prés
Mme Louvet, Présidente du S.I.R.I.S,
Mme Magnin, Adjointe au Maire de Germigny , Vice Présidente du Siris
Mmes Perronet et Scheepers, membres du conseil d'administration du S.I.R.I.S.
Mmes Faisant, Knopp, Lecoœur, Dupuis, Février, Bonneau, Darras, Rigaud, Delannoy, Boyer, enseignantes
Mmes Guillaume, Grangier, Druaux, Favrolles, parents d'élèves élus
Mmes Quettier, Sassin ,D.D.E.N
Mme Camard, ATSEM

Personnes excusées

M. Junca, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. Turpin, Maire de Saint-Martin d'Abbat,
M. Barnoux, adjoint au Maire de St Martin d'Abbat
Mmes Aufort, Cherrier, enseignantes et M. Guérin, enseignant
Mmes Biava, Midou, Gazeau, Carré, Bisson, Chouchaoui, De Magalhaes et Messieurs Prian Julien et Benoît
M. Bourdelas, cuisinier

Président de séance : M. Laval

Secrétaires de séance : Mmes Knopp et Lecoœur

Ouverture de séance : 18h30

1) **Approbation du Procès-Verbal du dernier Conseil d'école du 28 mars 2017**

Le procès verbal du Conseil d'école est approuvé et signé par l'ensemble des membres du Conseil d'école.

2) **Constitution du bureau de vote pour les élections des parents d'élèves d'octobre 2017**

Les parents d'élèves retenus pour St Martin d'Abbat sont : Mmes Guillaume et Druaux.

Les parents d'élèves retenus pour Germigny des Prés sont : Mmes Grangier et Imbert.

3) **Rentrée de septembre, effectifs et répartitions provisoires .**

A la rentrée de septembre, nous attendons 281 élèves répartis comme suit :

PS : 23 MS : 39 GS : 34 CP : 40 CE1 : 40 CE2 : 31 CM1 : 36 CM2 : 38

4) **Mouvement des personnels**

Nos trois professeurs stagiaires ont tous les trois été titularisés. Ils attendent leur nomination et quitteront donc l'école le 7 juillet

5) **Bilan de la fête des écoles, des sorties et projets scolaires et de la classe de mer .**

Bilan financier de la fête de l'école :

- Pour la tombola : bénéfice de 2785 €.
- Pour la fête en elle-même, la recette est de 1795 €. Nous n'avons pas encore toutes les factures, donc nous ne connaissons pas encore le bénéfice de la fête.

Les parents d'élèves soulignent que l'horaire de la réunion de préparation de la fête des écoles ne permettait pas la présence d'un grand nombre de parents.

Cette année, les classes ont privilégié plusieurs sorties de proximité, plutôt qu'une seule très onéreuse. Les élèves ont apprécié ce fonctionnement.

Exceptionnellement cette année, l'Éducation Nationale a alloué une subvention de 500 € pour un projet culturel. Les classes de CM2 sont allées visiter le FRAC d'Orléans.

L'école de Germigny remercie M. Bourdelas ainsi que le SIRIS pour l'organisation du petit déjeuner du mercredi 14 juin. Les enseignantes et les élèves ont apprécié ce moment. Une intervention sur le goût pour les élèves de maternelle est prévue sur l'année scolaire 2017/2018 , avant les vacances de la Toussaint.

6) **Bilan des activités U.S.E.P**

Cross de secteur : le 22 mars

Cross départemental : le 5 avril

Usépiades Cycle 3 : le 5 juin à St Denis de l'Hôtel

Usépiades Cycle 2 : elles devaient se tenir le vendredi 23 juin, mais compte tenu de la chaleur, nous avons fait le choix de les annuler.

Usépiades Cycle 1 : le 3 juillet (le matin), organisées par les élèves de CM2.

7) Rythmes scolaires et APC

Pas d'information officielle pour l'instant au niveau de l'Inspection Académique et des communes. De ce fait, pas de changement pour la rentrée scolaire.

8) Questions des parents élus.

Les travaux de cloisonnement des toilettes en maternelle sont-ils programmés suite à la demande de M. Laval au dernier conseil ?

Une étude a été réalisée et montre que le projet n'est pas réalisable car trop onéreux (déplacement des évacuations, tuyauterie...)

Est-il envisageable de mettre à disposition la salle des fêtes de St Martin pour les TAP afin d'offrir plus de diversité, de possibilités et de confort aux enfants ?

Cela semble difficile d'emporter le matériel nécessaire. La question de normes se pose.

Qu'en est-il de la mise en place d'un centre aéré à St Martin pour les mercredis ?

M. Thuillier souligne que les 2 communes étant sur 2 communautés de communes différentes cela complique les choses. A l'heure actuelle, le S.I.R.I.S. n'a pas les compétences pour assurer un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). La priorité des communautés de communes n'est pas d'élargir, mais plutôt de regrouper les pôles existants.

Le projet de la semaine de cirque est-il finalisé ? (école de Germigny)

Non, le cirque n'a pas recontacté l'école. Le projet est abandonné.

La cantine de Germigny bénéficiera-t-elle de nouveau de plats cuisinés par le cuisinier dès la rentrée de septembre ?

Comme évoqué dans le compte-rendu précédent, les plateaux repas seront servis jusqu'en décembre. A l'heure actuelle, aucune décision n'est prise pour la suite, mais le S.I.R.I.S. souligne que le contrat passé avec la société de repas permet de faire face rapidement à une absence dans le personnel.

Comment a évolué l'étude surveillée cette année ? Sera-t-elle maintenue à la rentrée prochaine et dans quelles conditions ?

Elle a lieu dans la classe de Mme Boyer et sera reconduite à la rentrée. Une douzaine d'enfants sont concernés à raison d'une demi-heure chacun.

Quels sont les tarifs pour la rentrée prochaine pour la garderie et la cantine ?

Les tarifs ne sont pas encore votés.

Quel est le budget qui pourra être alloué aux projets d'école à la rentrée prochaine ?

Les enseignants présenteront leurs projets chiffrés courant novembre auprès du S.I.R.I.S qui étudiera ces demandes pour les soumettre au budget 2018.

9) Questions diverses

Mme Faisant interroge le S.I.R.I.S sur l'éventuel remplacement de Mme Turpin qui part à la retraite. Elle insiste sur la réelle nécessité d'une ATSEM par classe.

Mme Louvet répond que le sujet va être évoqué en réunion et qu'elle tiendra l'école informée le plus rapidement possible.

Mme Faisant évoque la « fiche incident » et demande son mode opératoire.

Le S.I.R.I.S se donne le droit d'envoyer cette fiche pour informer les familles du comportement inadapté de leur enfant à la cantine.

Qu'en est-il des enfants dont les parents voudraient venir les chercher pendant la pause méridienne ?

Les parents peuvent venir chercher leur enfant quand bon leur semble, à condition d'en avoir averti le S.I.R.I.S., car les élèves restent sous leur responsabilité pendant la pause méridienne. Il est envisagé de faire remplir aux familles une décharge, du même type que celle remplie par l'école.

Mme Bonneau évoque les températures très élevées dans sa classe au cours de la semaine passée (35°C).

Fin du conseil d'école : 20h05